



non délivrance des documents de fin de contrat

Par **lyevcens**, le **27/04/2012** à **11:44**

Bonjours,

Voilà un peu plus d'un mois que j'ai terminé mon CDD (fin du CDD le 23/03/2012)et mon employeur ne m'a toujours pas délivré les documents suivants obligatoires :

certificat de travail.
attestation employeur.
solde de tout compte.

J'ai téléphoné plusieurs fois et envoyé également plusieurs mail mais la réponse que l'on me donne a chaque fois c'est que les papiers sont toujours à la signature.

selon vous quelles autres démarches pourrais je entreprendre afin de régler au plus vite cette situation.

en vous remerciant des réponses que vous pourrez m'apporter.

Par **P.M.**, le **27/04/2012** à **18:31**

Bonjour,

Normalement, ces documents sont quérables, c'est à dire que vous devez aller les chercher mais s'ils ne sont pas prêt ça ne servirait à rien...

Je vous conseillerais d'envoyer une lettre recommandée avec AR le prévenant que sans réponse concrète de sa part, vous saisirez le Conseil de Prud'Hommes en référé et si cela n'a pas d'effet de le faire...